

# Cyrielle KERN

Avocate en droit de la famille et des enfants - Lausanne

---

Me Cyrielle Kern peut se prévaloir d'une vaste expérience en droit de la famille (séparations, divorces, dissolutions de partenariats enregistrés) et en particulier dans les problématiques liées aux enfants (garde, autorité parentale, pensions alimentaires, droit de visite, rapports avec la Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse, curatelles, etc.)

Elle est d'ailleurs membre de la Commission des droits de l'enfant de l'Ordre des Avocats Vaudois et se forme régulièrement en la matière.

Sa qualité d'écoute, les conseils personnalisés qu'elle dispense et son large réseau en font une avocate particulièrement appréciée de ses clients.

En plus de son activité d'avocate, Me Cyrielle Kern pratique la médiation, permettant à ses clients de régler leurs conflits à l'amiable.

Me Kern assiste aussi des victimes de violences conjugales, hommes ou femmes, dans les procédures pénales parallèles aux procédures civiles de séparation, divorce, ou fixation de droits parentaux.

Les associations professionnelles dont Cyrielle Kern est membre sont :

- l'Ordre des Avocats Vaudois (OAV)
- la Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- le Jeune Barreau Vaudois (JBVD)
- Avocates A La Barre (ALBA)
- Avocats Ressources en matière de violences domestiques (ARVD).

Langues : Français et anglais

+41.21.213.03.40

[cyrielle.kern@judiciaire.ch](mailto:cyrielle.kern@judiciaire.ch)